

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2021 A 9H

L'an deux mille vingt et un et le vingt sept mars à neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Bernard BOURSINHAC, Maire.

Présents en début de séance : M. BORZYCKI Milan, M. BOURSINHAC Bernard, Mme BROQUA Pauline, M. CALVET Pierre, M. CAMPERGUE Marcel, M. CORBEL Richard, M. DAUPHINOT Daniel, Mme FAGES Anne-Marie, Mme MOLLARET Laurence, Mme RAYMOND Brigitte, Mme RIEU Annie.

Excusés : Mme GENETAY Armelle, M. IZAC Jacques, Mme LAPORTE Pauline, M. POUGET Grégory.

Mme GENETAY Armelle a donné procuration à Mme MOLLARET Laurence.

M. IZAC Jacques a donné procuration à Mme RIEU Annie.

Mme LAPORTE Pauline a donné procuration à Mme RAYMOND Brigitte.

M. POUGET Grégory a donné procuration à M. BOURSINHAC Bernard.

Mme Brigitte Raymond est élue secrétaire de séance.

Mme BROQUA Pauline, M. CAMPERGUE Marcel, M. DAUPHINOT Daniel ont quitté la salle en cours de séance.

Présents lors des délibérations : M. BORZYCKI Milan, M. BOURSINHAC Bernard, M. CALVET Pierre, M. CORBEL Richard, Mme FAGES Anne-Marie, Mme MOLLARET Laurence, Mme RAYMOND Brigitte, Mme RIEU Annie.

La séance débute avec la lecture du compte rendu de la séance de conseil municipal du 9 mars 2021

1- **Présentation du Centre Social**

Présentation du centre social d'Entraygues par Martine Debouche, présidente et Magali Corrédor, Directrice. Voir complément

2- **Présentation de l'Office de Tourisme « Terres d'Aveyron »**

Présentation de l'office de tourisme « Terres d'Aveyron » par Eric Picard, président et Christophe Lhomme, Directeur. Voir complément

3- **ZA de Saures : Délibération autorisant le maire à déposer des pièces modificatives permettant la mise à jour du cadastre**

Délibération 2021-03-27-001

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 23 janvier 2021 une partie de l'ancien parking combettes avait été cédée à la SCI L'AS (parcelles AD 461 et AD 459).

Il convient aujourd'hui de procéder à la mise à jour du périmètre d'assiette du lotissement artisanal de Saures selon le document établi par le cabinet ABC Géomètre expert d'Espalion.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour et une abstention, le conseil municipal :

- autorise le maire à déposer des pièces modificatives permettant la mise à jour du périmètre d'assiette du lotissement artisanal de Saures selon le document établi par le cabinet ABC Géomètre expert d'Espalion
- autorise le maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

4- **Entretien éclairage public : Tranche Avenue du Pont de Truyère**

Reporté

5- **Ouverture de crédits sur opération nouvelle : Petite enfance/Salle de techno**

Délibération 2021-03-27-002

Monsieur le Maire informe l'assemblée que durant les travaux de transformation de la halte garderie en micro crèche, l'activité sera transférée à la salle de techno de l'ancien collège. Afin de mettre le bâtiment

aux normes demandées par la PMI des travaux non prévus ont été effectués, il est donc proposé d'ouvrir des crédits sur une nouvelle opération afin de pouvoir payer les factures des fournisseurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise Monsieur le Maire à ouvrir des crédits et de les affecter à l'opération N° 283 Petite enfance/Salle de techno pour un montant de 15 000 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à payer les dépenses concernant cette opération.
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2021.

6- **Subventions aux associations**

Reporté

Fin de la séance 12h30

Délibérations prises lors de la séance du 27 mars 2021 :

Délibération 2021-03-27-001 à 2021-03-27-002

Présentation du centre social d'Entraygues par Martine Debouche, présidente et Magali Corrédor, Directrice.

5 personnes sont employées à temps plein.

1 personne à 71 % sera ensuite sur un temps plein pour l'ouverture de la micro crèche prévue en septembre. Minou Monta est sur un mi- temps et s'occupe du labo d'aqui et de la parentalité. (Familles et Séniors).

Pour la petite enfance différents services sont proposés.

HALTE GARDERIE – MICRO - CRECHE

La halte garderie « Les Calinous » fonctionne tous les mardis, 10 enfants sont inscrits sachant que nous avons un agrément pour 12 enfants.

La halte garderie va être transformée en micro crèche avec une ouverture prévisionnelle en septembre 2021. Les travaux seront financés par la communauté de communes Comtal lot et Truyère car la compétence petite enfance leur a été transférée.

Elle sera ouverte 5 jours par semaine et il y aura au départ un agrément pour 8 à 10 enfants à définir.

Pendant les travaux (5 mois) avril, mai, juin, juillet, août 2021 l'activité est transférée à la salle de techno de l'ancien collège ; des travaux, financés en partie par la CAF, ont été nécessaires pour accueillir cette structure.

CENTRE DE LOISIRS GALETS BLEUS (3 à 13 ans)

87 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs en 2020 durant 6 semaines, par rapport à 2019 plus d'heures sont à noter :

5841 heures de présence en 2020

5176 heures de présence en 2019

Les mercredis 15 enfants sont inscrits avec une moyenne de 12 enfants depuis septembre.

L'été sont organisés différents séjours.

- un pour les ados (14 à 17 ans)

- un mini camp qui a accueilli (6 à 8 ans)

- deux autres camps en raison de la COVID, séjours dédoublés de la façon suivante :

1 camp de 15 enfants (12 à 15 ans)

1 camp de 20 enfants (9 à 15 ans)

HALTE JEUX

La HALTE JEUX est assurée le lundi matin avec Minou Monta.

PROJETS JEUNES

A l'initiative des jeunes de 14 à 17 ans (sorties sportives, culturelles, camp d'été).

Fonctionne pour l'heure le vendredi soir de 17 h 30 à 20 h 00

MAISON FRANCE SERVICE

Cette structure labellisée par l'état est ouverte au public 24 heures par semaine.

La CAF et les Impôts sont les organismes les plus sollicités.

Une convention a été signée en partenariat avec Espace Emploi Formation pour le suivi des demandeurs d'emplois et le Centre Social.

Le LABO D'AQUI

Un lieu de rencontre intergénérationnel ouvert à tous

Il est ouvert le samedi toute la journée de 9 h 00 à 18 h 00.

Ressourcerie ou recyclerie (samedi après-midi de 14 h00 à 16 h00).

Chacun peut apporter des idées nouvelles.

Présentation de l'office du tourisme « Terres d'Aveyron » par Monsieur Eric Picard, président de l'office de tourisme et Monsieur Christophe Lhomme, directeur.

L'office de tourisme s'occupe de l'animation tandis que la communauté de communes Comtal Lot et Truyère prend à sa charge l'investissement.

Suite à la fusion des offices de tourisme, une nouvelle organisation va être mise en place sachant que si environ 20% des visiteurs se rendent dans les offices de tourisme pour chercher des informations, 80% n'y vont pas.

Plusieurs axes de travail ont été retenus :

- La numérisation

Toutes les réservations vont passer par internet, et un travail sur les réseaux sociaux est indispensable.

- Les salariés, force motrice de l'animation

Ils devront aller chercher les vacanciers et donner l'envie de découvrir notre territoire, faire venir les gens, les conseiller, les orienter au mieux, pour qu'ils restent.

Les salariés seront des commerciaux qui proposeront des prestations.

Le challenge est de vendre le territoire dans sa globalité et pour chaque Commune.

- L'accueil doit se transformer

- * Création de supports numériques.

- * Accueil téléphonique devra être séparé de l'accueil physique.

Concernant la fréquentation on compte 1 million de nuitées par an sur les 21 communes.

1000 lits sur Entraygues.

1000 lits sur Espalion

600 à 700 sur Estaing

Pour les Communes Touristiques la subvention est maintenant incluse dans les dotations.

La communication doit s'adresser beaucoup plus sur l'international ceci sur toute l'année.

Concernant la présence des salariées sur Entraygues:

Il y aura 1 permanente (soit Véronique soit Laurence) plus une personne en complément d'un autre O.T., ceci afin que tous les salariés « tournent » sur tous les bureaux et connaissent davantage tout le territoire.

Suite à cette présentation le Conseil Municipal a tenu à souligner que vu la spécificité touristique d'Entraygues, il serait important que le bureau d'Entraygues soit ouvert tous les jours et surtout pendant la période des vacances scolaires afin que les salariées de l'O.T puissent répondre à la demande des touristes présents ou de passage sur Entraygues.